

**Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.13.24.13.63 - [f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN APPARTEMENT de 43,40 m<sup>2</sup> au 4<sup>ème</sup> étage (lot 105)**  
**ET DE DEUX PLACES DE STATIONNEMENT (lots 116 - 131)**  
**Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13013),**  
**Résidence Les Terrasses OLEA, 70, rue de la Maurelle, quartier Les**  
**Olives cadastré section 884 N n°58 pour 44 a 24 ca.**

**MISE A PRIX : SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (68.000 €)**

**Visite le Lundi 23 Novembre 2020 de 14 h 30 à 15 h 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 DECEMBRE 2020 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély - rez-de-chaussée - Palais Monthyon,  
Place Monthyon - 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**

**MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Sur la commune de MARSEILLE (13013), 58, rue de la Maurelle - Quartier Les Olives, dans un ensemble immobilier cadastré savoir section 884 N n°58 Lieudit 58 rue de la Maurelle pour une contenance totale de 44 a 24 ca.

L'immeuble sus désigné a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître Mathieu DURAND, Notaire associé à Marseille, le 13 juin 2014 dont une copie authentique a été publiée au 4ème Bureau des Hypothèques de Marseille, le 3 juillet 2014, volume 2014 P n°3064.

**LOT NUMERO CENT CINQ (105) :**

Dans le bâtiment B, un logement «B45», situé au niveau R + 4 dudit bâtiment, comprenant : un séjour-cuisine, une salle d'eau-W.C., une chambre, un dégagement,

Et la jouissance exclusive d'une terrasse,

Les 223/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B,

Les 107/10.000èmes des parties communes générales,

Les 300/10.000èmes de charges d'ascenseur B,

Les 238/10.000èmes de charges de hall/escalier B,

Les 121/10.000èmes de charges d'eau chaude.

**LOT NUMERO CENT SEIZE (116) :**

Une place de stationnement «place 79», entre les bâtiments A et B, au centre, située au sous-sol,

Les 8/10.000èmes des parties communes générales,

Les 15/10.000èmes de charges d'ascenseur A,

Les 15/10.000èmes de charges d'ascenseur B,

Les 14/10.000èmes de charges de hall/escalier A,

Les 14/10.000èmes de charges de hall/escalier B,

Les 82/10.000èmes de charges de parking en sous-sol.

**LOT NUMERO CENT TRENTE-ET-UN (131) :**

Une place de stationnement «place 97», à l'extérieur,

Les 3/10.000èmes des parties communes générales.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 16 janvier 2020 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement se situe au 4<sup>ème</sup> étage et se compose d'une entrée distribuant une cuisine, un séjour, une chambre, un dégagement, une pièce d'eau/WC.

Les lieux sont occupés par la débitrice.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 43,40 m<sup>2</sup>.

Le syndic de copropriété est le cabinet FONCIA, rue Edouard Alexander, 13010 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :**

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 160.995.996 €, immatriculée au RCS de Nanterre, n° SIREN 382 506 079 dont le siège

sis 16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé a usein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.63 –

**f.hoffmann@pdgconseils.com TOUS LES JOURS DE 10H00 A 12H00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 27 octobre 2020

**Me Thomas D'JOURNO**  
Avocat